

Biodiversity Progress



**BUREAU
VERITAS**

Rejoignez la 1^{ère} communauté engagée et responsable !

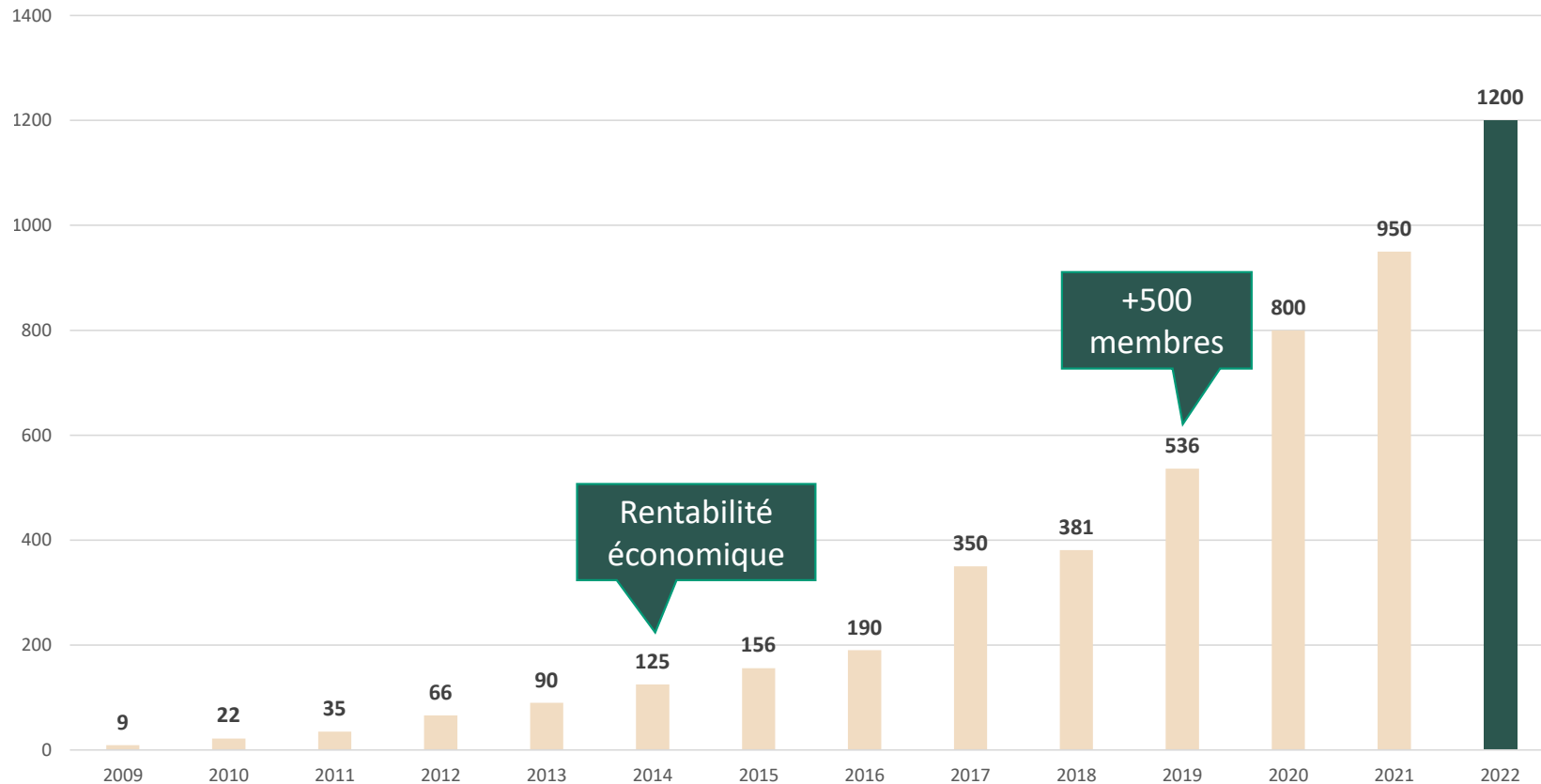
agence-lucie.com



L'Agence et la Communauté LUCIE



**Le premier
label RSE
en France**



+1170

**Membres de la
Communauté**

+135 k

**Collaborateurs et
collaboratrices**

+25 mds€

**Chiffre d'affaires
ou budget de
fonctionnement**



Les solutions de l'Agence LUCIE



Des solutions RSE adaptées pour toutes les organisations.

Vous décidez de démarrer à l'étape de votre choix avec la liberté d'avancer en fonction de vos ambitions.



**Découvrir
& s'inspirer**



**Se former
avec le CFL**



**Se faire
accompagner**



**Progresser en RSE
et se labelliser**



**Développer son
impact positif**

1

2

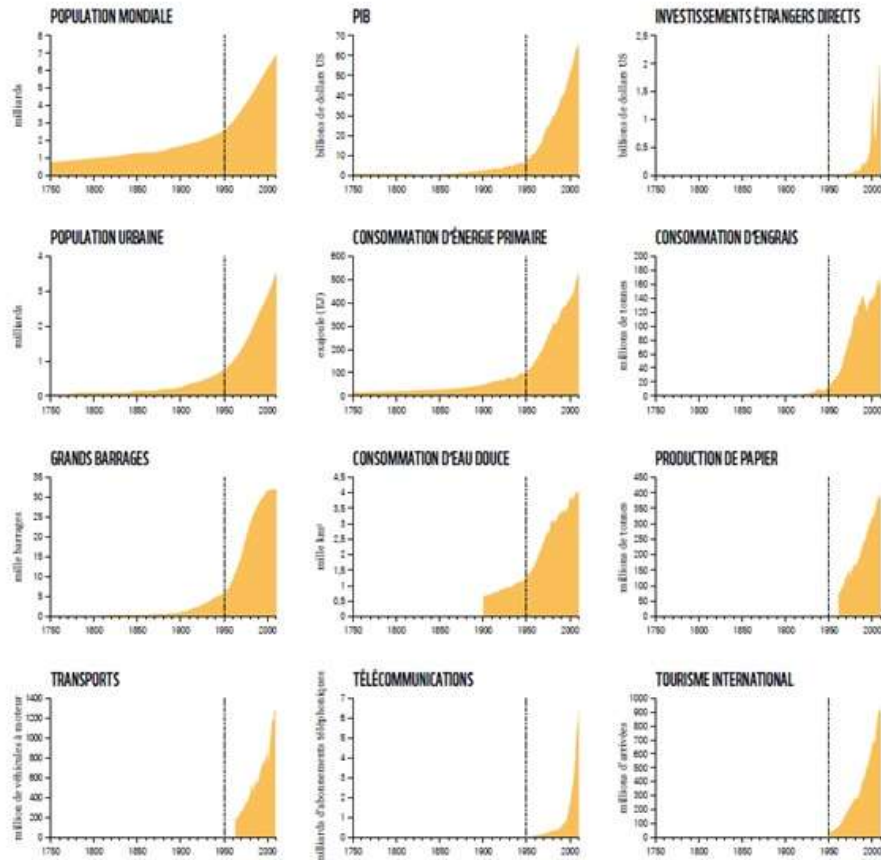
3

4

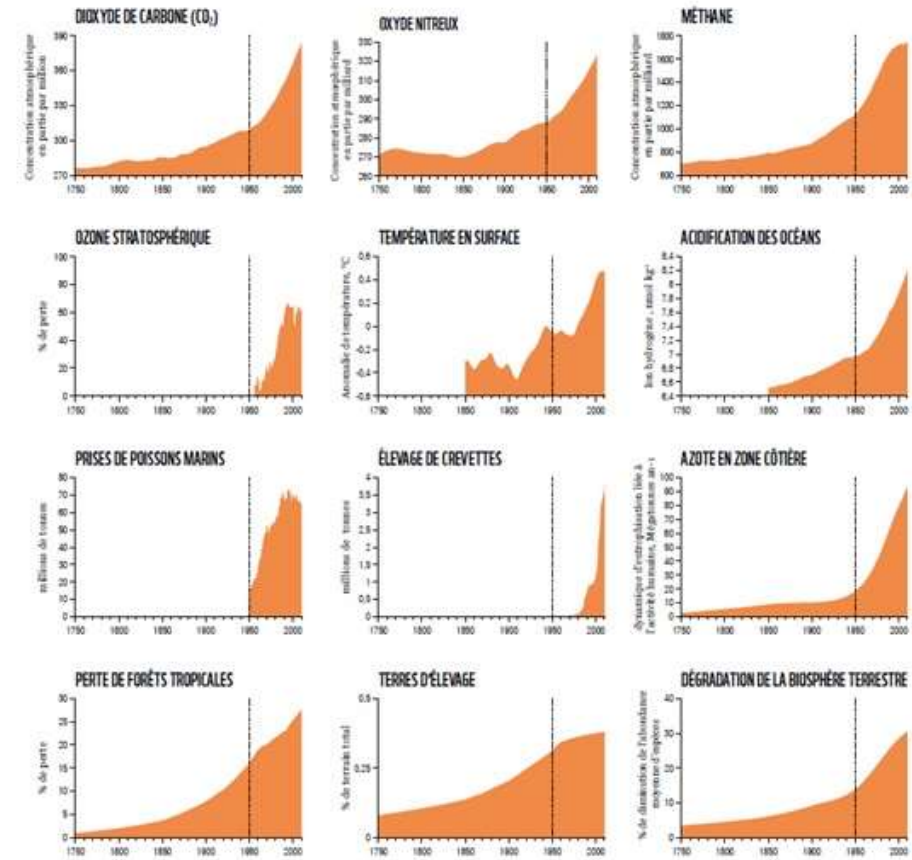
5

Enjeux biodiversité

TENDANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES



TENDANCES DU SYSTÈME PLANÉTAIRE

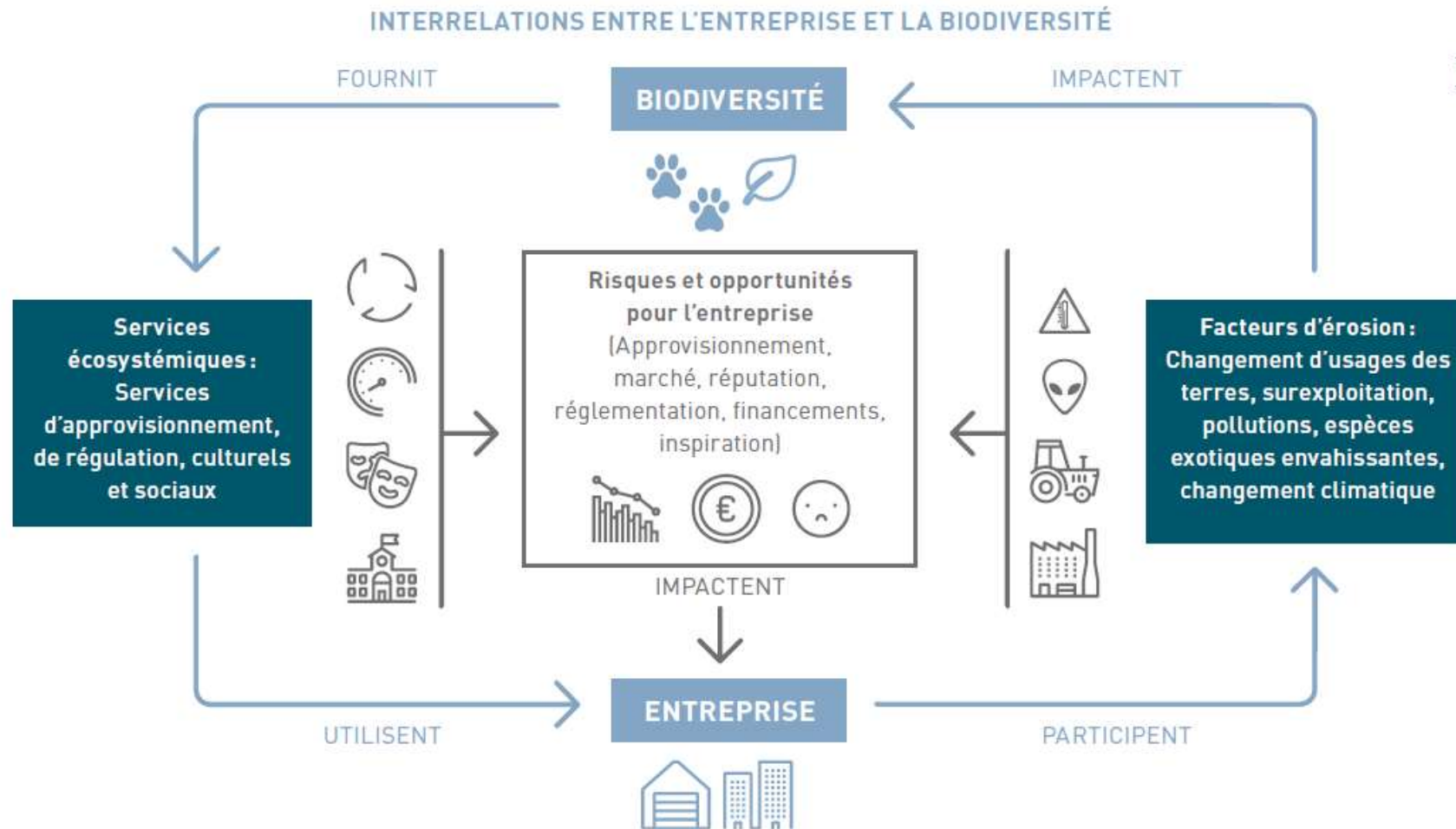


WWF Rapport Planète Vivante 2018 page 6

Des pressions aux impacts globaux | Nature France



Enjeux biodiversité



7

Extrait du guide Entreprises Engagées pour la Nature - act4nature France :
https://engagespourlanature.ofb.fr/sites/default/files/2021-10/EEN_guide-pour-l-action_1.pdf

Le label Biodiversity Progress©



La biodiversité

- un sujet complexe
- encore peu pris en compte par les entreprises
- insuffisamment abordé dans les stratégies RSE.

Les entreprises ont un rôle à jouer

- Réduire leurs impacts sur la biodiversité
- Restaurer et valoriser le vivant et les écosystèmes.

La démarche de labellisation Biodiversity Progress :

- Un référentiel complet avec une méthodologie clé en main
- Un accompagnement par des experts
- Des audits sur site par Bureau Veritas Certification
- Une démarche de progrès continue avec un suivi des engagements
- Un label pour valoriser son niveau de maturité et ses actions de



**BIODIVERSITY
PROGRESS**

progrès



Le label Biodiversity Progress©



L'Agence LUCIE s'associe avec Bureau Veritas

- Proposer une solution concrète aux organisations qui s'engagent à préserver la biodiversité avec le label Biodiversity Progress
- Une démarche complète

Partenariat



Bureau Veritas est propriétaire du label et réalise les audits



L'Agence LUCIE assure la gestion du label (contractualisation, planning, mise à disposition d'outils, organisation des comités de labellisation)



Un Comité indépendant décide de l'attribution du label



BIODIVERSITY PROGRESS

Le label Biodiversity Progress©

Une démarche globale en faveur de la biodiversité

- Adaptée à tous types d'organismes
- Les exigences s'appliquent sur un périmètre d'application défini
- L'organisme peut choisir les sites et les activités sur lesquels il souhaite mener la labellisation
- De ce choix découle sa sphère d'influence
- Possible de faire reconnaître des certifications ou labels déjà obtenus par l'organisme sur le périmètre défini



Sphère d'influence du site A de l'organisme



Le Référentiel Biodiversity Progress©

Biodiversity Progress est à la fois un label et une démarche complète pour permettre aux entreprises d'agir sur l'impact de leurs sites sur la biodiversité.

Pas à pas, construisez une stratégie biodiversité en prenant en compte les thématiques suivantes :



Engagement et management vis-à-vis de la biodiversité



Connaissance et vision sur la biodiversité



Sensibilisation des collaborateurs et communication interne



Actions pour la biodiversité



Intégration des parties prenantes internes et externes



Communication et influence externe



Le Référentiel Biodiversity Progress©



Structure du Référentiel Biodiversity Progress :

6 Thèmes

14 Sous-thèmes

33 Exigences (Principes d'Action = PA)

A chaque Exigence (PA), correspond un niveau d'importance :

28 PA « Essentiels »

5 PA « Importants »

Chaque Exigence (PA) est évaluée sur :
des critères de labellisation
des critères d'amélioration continue

100% des critères de labellisation doivent être atteints pour être labellisé (soit 60 critères sur 138 au total)

1. THEME

1.1. Sous-thème

1.1.1 Exigence

But

Critères d'évaluation - labellisation :

a.

b.

Critères d'évaluation - amélioration continue :

c.

d.

Niveau de maturité des PA = Exigences		
FAIBLE Les critères de labellisation ne sont pas atteints en totalité	PARTIEL 100% des critères de labellisation sont atteints	RAISONNABLE 100% des critères de labellisation sont atteints + Au moins 50% des critères d'amélioration continue sont atteints



Le Référentiel Biodiversity Progress©



THEME	1. ENGAGEMENT ET MANAGEMENT VIS-A-VIS DE LA BIODIVERSITE	
Sous-thème	1.1. Engagement pour la biodiversité	
1.1.1	PA1. Intégration de la biodiversité dans le management de l'organisme	ESSENTIEL
1.1.2	PA2. Mise en oeuvre et fonctionnement de la démarche Biodiversity Progress	ESSENTIEL
1.1.3	PA3. Coordination de la démarche Biodiversity Progress	ESSENTIEL
1.1.4	PA4. Mise en place d'un reporting "Biodiversité"	ESSENTIEL
THEME	2. CONNAISSANCE ET VISION DE L'ORGANISME SUR LA BIODIVERSITE	
Sous-thème	2.1. Etat des lieux des connaissances de l'organisme sur la biodiversité	
2.1.1	PA5. Etude des contraintes réglementaires liées à l'environnement et à la biodiversité à respecter par l'organisme	ESSENTIEL
2.1.2	PA6. Engagements et actions en faveur de la biodiversité préexistants au sein de l'organisme	ESSENTIEL
Sous-thème	2.2. Conscience des liens de l'organisme avec la biodiversité	
2.2.1	PA7. L'organisme a identifié la dépendance de ses activités aux biens et services écosystémiques	ESSENTIEL
2.2.2	PA8. L'organisme a identifié les impacts négatifs directs et indirects de ses activités, de ses infrastructures et de sa chaîne de valeur sur la biodiversité et les biens et services écosystémiques	ESSENTIEL
2.2.3	PA9. L'organisme a identifié les impacts positifs directs et indirects de ses activités, de ses infrastructures et de sa chaîne de valeur sur la biodiversité et les biens et services écosystémiques	ESSENTIEL
2.2.4	PA10. L'organisme a identifié ses risques et ses opportunités associés à la biodiversité et a défini et hiérarchisé ses enjeux biodiversité	ESSENTIEL
2.2.5	PA11. L'organisme a identifié ses forces et ses faiblesses au regard de la protection de la biodiversité et des biens et services écosystémiques	ESSENTIEL
Sous-thème	2.3. Connaissance du site et du milieu environnant	
2.3.1	PA12. L'organisme a réalisé un diagnostic écologique du (ou des) site(s) faisant partie de son périmètre	ESSENTIEL

Le Référentiel Biodiversity Progress©



THEME	3. SENSIBILISATION DES SALARIES ET COMMUNICATION INTERNE	
Sous-thème	3.1. Sensibilisation et formation des salariés de l'organisme	
3.1.1	PA13. La compréhension générale du sujet biodiversité par l'ensemble des salariés	ESSENTIEL
3.1.2	PA14. Les connaissances des salariés dont le poste au sein de l'organisme est en lien direct avec la biodiversité	ESSENTIEL
3.1.3	PA15. Les formations biodiversité de l'ensemble des salariés	ESSENTIEL
Sous-thème	3.2. Communication interne sur la démarche	
3.2.1	PA16. L'organisme communique en interne sur la démarche Biodiversity Progress	ESSENTIEL
THEME	4. ACTION DE L'ORGANISME POUR LA BIODIVERSITE	
Sous-thème	4.1. Atténuation des impacts dus aux activités de l'organisme tout le long de sa chaine de valeur	
4.1.1	PA17. Evitement des impacts négatifs sur la biodiversité et les biens et services écosystémiques dus aux activités de l'organisme tout le long de sa chaine de valeur	ESSENTIEL
4.1.2	PA18. Limitation des impacts négatifs sur la biodiversité et les biens et services écosystémiques dus aux activités de l'organisme tout le long de sa chaine de valeur	ESSENTIEL
4.1.3	PA19. Compensation des d'impacts négatifs et intégration des externalités négatives	ESSENTIEL
Sous-thème	4.2. Mesures proactives de renaturation	
4.2.1	PA20. Mesures proactives volontaires d'optimisation de la biodiversité et des biens et services écosystémiques	IMPORTANT
Sous-thème	4.3. Prise en compte de la biodiversité dans les projets et dans la gestion du (ou des) site(s) de l'organisme	
4.3.1	PA21. La prise en compte de la biodiversité est intégrée dans les projets de développement et d'infrastructures et dans la gestion du site	ESSENTIEL
4.3.2	PA22. La gestion des espaces verts du site de l'organisme permet l'optimisation de la biodiversité et de la fonctionnalité écologique	ESSENTIEL
4.3.3	PA23. La biodiversité et des biens et services écosystémiques sont pris en compte dans la politique achat de l'organisme	ESSENTIEL
Sous-thème	4.4. Recherche et développement	
4.4.1	PA24. Travaux de recherche et développement pour de nouvelles techniques "biodiversité"	IMPORTANT

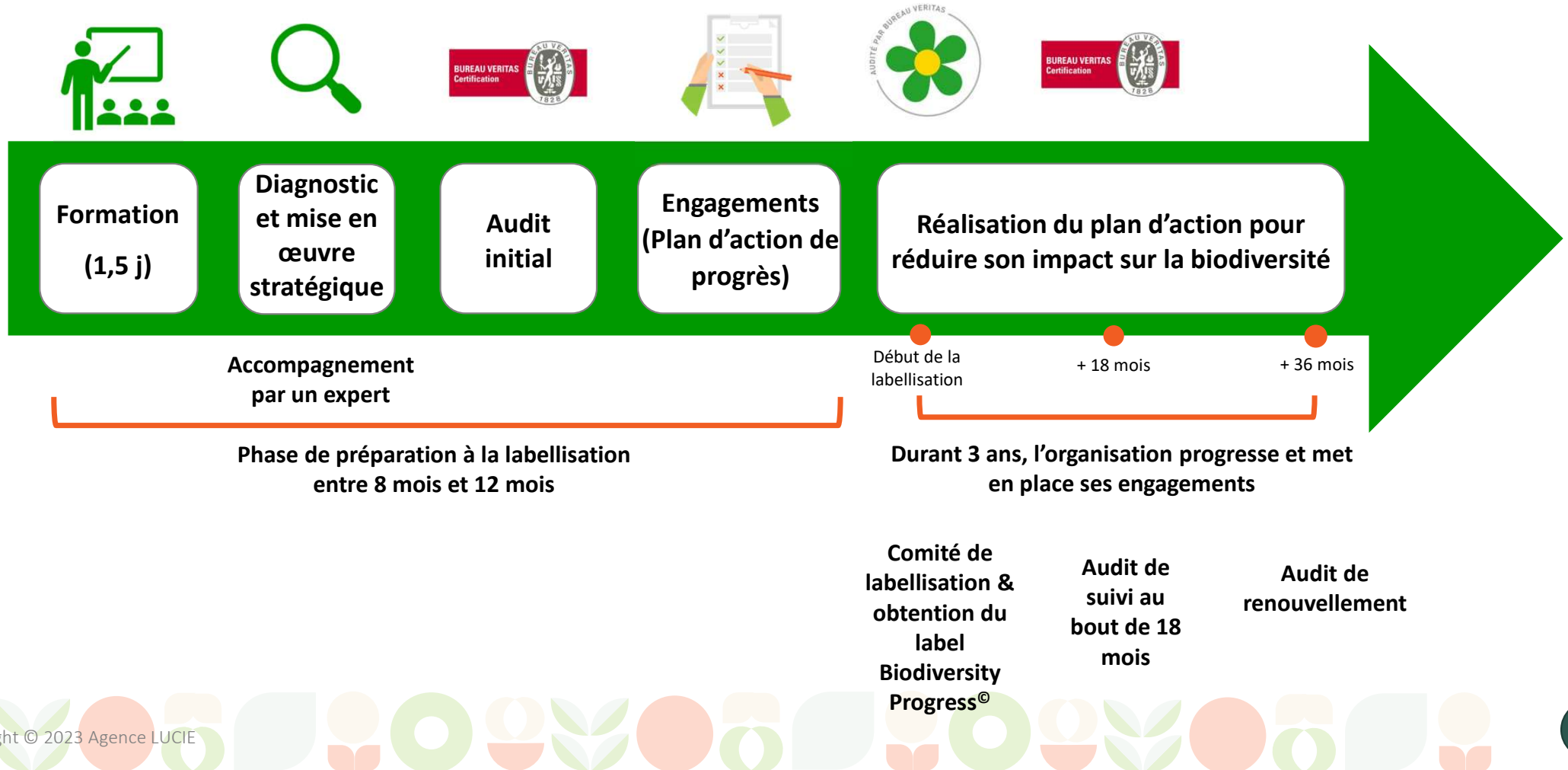
Le Référentiel Biodiversity Progress©



THEME 5. INTEGRATION DES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES		
Sous-thème 5.1. Identification des parties prenantes		
5.1.1	PA25. Identification des acteurs de la biodiversité avec lesquels l'organisme pourra échanger	ESSENTIEL
5.1.2	PA26. Identification des autres parties prenantes internes et externes	ESSENTIEL
Sous-thème 5.2. Concertation et collaboration avec les parties prenantes		
5.2.1	PA27. Echanges et collaboration technique ou scientifique avec les acteurs de la biodiversité	ESSENTIEL
5.2.2	PA28. Echanges et collaboration des autres parties prenantes internes et externes	ESSENTIEL
5.2.3	PA29. Participation aux projets / politiques publiques	IMPORTANT
THEME 6. COMMUNICATION ET INFLUENCE EXTERNE		
Sous-thème 6.1. Communication extérieure, sensibilisation et influence extérieure		
6.1.1	PA30. Communication vers les parties prenantes autres que les acteurs de la biodiversité, élaboration d'outils de sensibilisation à destination de celles-ci et influence.	ESSENTIEL
6.1.2	PA31. Suivi et vérification de l'efficacité de l'influence de l'organisme vis-à-vis des parties prenantes	IMPORTANT
Sous-thème 6.2. Engagement des fournisseurs et prestataires dû à l'action de l'organisme		
6.2.1	PA32. Engagement biodiversité de la part des fournisseurs / prestataires et tout autre organisme dont l'organisme est le donneur d'ordres	ESSENTIEL
6.2.2	PA33. Mise en place d'une stratégie d'action par les fournisseurs / prestataires et tout autre organisme dont l'organisme est le donneur d'ordres	IMPORTANT



Processus de labellisation



Comment se lancer ?



- 1** Contactez-nous 😊 Contactez l'Agence LUCIE ou Bureau Veritas pour échanger sur votre projet et répondre à toutes vos questions
- 2** Fiche de candidature Remplissez une fiche de candidature permettant d'établir un devis personnalisé
- 3** Devis Remise par l'Agence LUCIE d'un devis avec le budget global sur 3 ans, incluant les audits sur site par Bureau Veritas et la redevance annuelle LUCIE (+ le coût de la formation si non déjà effectuée)
- 4** Planning Validation avec l'Agence LUCIE d'un planning de labellisation + sélection du consultant expert qui pourra vous accompagner dans votre labellisation
- 5** Contractualisation Envoi par l'Agence LUCIE de votre contrat de labellisation Biodiversity Progress©
- 6** Engagement Signature du contrat actant votre entrée dans la Communauté LUCIE et le début de votre démarche
- 7** Mise en place de la démarche Déploiement de votre démarche en suivant les étapes du processus

La formation Biodiversity Progress peut être suivie avant le lancement dans la labellisation (et sans engagement) ou au début du processus après engagement dans la démarche.



Pourquoi se labelliser Biodiversity Progress© ?

- ✓ **Bénéficier d'une méthodologie complète et clé en main pour votre démarche Biodiversité + une plateforme en ligne dédiée**
- ✓ **Réduire vos impacts sur la biodiversité**
- ✓ **Valoriser vos actions avec le label auprès de vos parties prenantes**
- ✓ **Mesurer votre niveau à l'instant T et dans le temps grâce à un plan d'amélioration continue**
- ✓ **Nourrir votre démarche RSE sur la partie environnementale**
- ✓ **Réduire vos risques et augmenter votre compétitivité**
- ✓ **Améliorer votre marque employeur et mobiliser vos collaborateurs**
- ✓ **Rejoindre un réseau d'acteurs engagés : la Communauté LUCIE 😊**



Pour aller plus loin



<https://agence-lucie.com/label-biodiversity-progress/>



Michaël Troquet-Geslin

Responsable Développement

06 23 14 50 86

michael.troquet@agence-lucie.com

*Régions Pays de la Loire & Bretagne,
DROM-COM*



Merci pour
votre attention

